

律/lü 24 | *Jimo zangwu* 給沒贓物 Restitution et confiscation du produit d'action illicite

凡彼此俱罪之贓，謂犯受財枉法、不枉法，計贓，與受同罪者。及犯禁之物，謂如應禁兵器及禁書之類。則入官。若取與不和，用強生事，逼取求索之贓，并還主。謂恐嚇，詐欺，強買賣有餘利，科斂及求索之類。

Tout produit d'une action illicite pour laquelle celui qui a remis et celui qui a reçu [celui-ci et celui-là] sont tous coupables, lorsque le criminel a reçu un produit de prévarication ou de simple erreur de service, on calcule le montant du produit et la peine est la même pour ceux qui ont donné et reçu, ou portant sur des biens prohibés, à l'exemple de la catégorie des armes ou des livres défendus, est confisqué au profit de l'administration. Lorsque le produit est obtenu par une remise sans accord, par la violence ou en créant des incidents ainsi que par extorsion ou sollicitation, il est intégralement restitué au propriétaire, comme lorsqu'il y a eu extorsion par la menace, tromperie, vente ou achat forcé avec bénéfice excessif, collecte forcée, sollicitation.

其犯罪應合籍沒財產，赦書到後，罪人雖在赦前決訖，而家產未曾抄割入官者，并從赦免。其已抄割入官守掌，及犯謀反、叛逆者，財產與緣坐家口，不分已未入官。并不放免。若除謀反、謀叛外。罪未處決，籍沒之物雖已送官，但未經分配與人守掌者，猶為未入。其緣坐應流人及本犯家口，雖已入官，若罪人遇赦得免罪者，亦從免放。

Lorsque des faits criminels sont passibles de la confiscation du patrimoine et qu'une amnistie est ensuite promulguée, même si l'auteur du crime a déjà été condamné et sa peine exécutée avant l'amnistie, mais que le patrimoine familial n'a pas encore été inventorié et confisqué au profit de l'administration<sup>1</sup>, on suit alors l'amnistie. Lorsqu'il a déjà été inventorié et mis en possession de l'administration et confié à sa garde<sup>2</sup> ou lorsqu'il y a eu condamnation pour complot de rébellion ou de grande trahison, le patrimoine ainsi que les parents condamnés solidairement, sans distinguer s'ils sont déjà ou non entrés en possession de l'administration, le bénéfice de l'amnistie n'est pas accordé. Lorsque, à l'exception du complot de rébellion ou de la grande trahison, la peine n'a pas été prononcée, que les biens confisqués, bien que déjà envoyés à l'administration n'ont pas été attribués, à celui qui en reçoit la garde, on fait comme s'il n'y avait pas eu mise en possession.

若以贓入罪，正贓見在者，還官、主。謂官物還官，私物還主。又若本贓是驢，轉易得馬，及馬生駒，羊生羔，畜產蕃息，皆為見在。其贓已費用者，若犯人身死勿徵，別犯身死者，亦同；若不因贓罪，而犯別罪，亦有應追財物，如埋葬銀兩之類。餘皆徵之。若計雇工賃錢私役弓兵，私借官車船之類。為贓者，死亦勿徵。

En cas de condamnation en raison d'un produit d'action illicite et que le produit

<sup>1</sup> 抄札：

<sup>2</sup> 守掌。守掌者，暫時之主守也。SZQ, p. 334.

originel<sup>3</sup> existe encore, il est restitué à l'administration ou à son propriétaire, ce qui signifie que si c'est un bien public il est restitué à l'administration, si c'est un bien privé, il est restitué à son propriétaire. De même, si le produit d'origine était un âne ou un mulet échangé contre un cheval, ou que la jument volée donne naissance à un poulain, la brebis donne naissance à un agneau, le bétail se multiplie, il s'agit d'un produit encore existant. S'il, le produit, est déjà consommé ou utilisé et que le criminel est décédé<sup>4</sup>, il n'y a pas saisie. Lorsque l'auteur de faits autres décède, il en est de même, comme lorsque ce n'est pas à raison d'un produit illicite que l'auteur est condamné mais pour d'autres faits criminels nécessitant également de poursuivre des valeurs ou des biens, tels qu'une indemnité funéraire. Dans tous les autres cas, on procède à la saisie<sup>5</sup>. En cas de calcul d'un salaire ou d'un loyer, comme pour l'usage privé de sentinelle [l'ü n° 226] ou d'emprunt pour usage privé d'une voiture ou d'un bateau appartenant à l'administration [l'ü n°100] constituant un produit illicite, lorsque le criminel est décédé, il n'y a pas saisie<sup>6</sup>.

其估贓者，皆據犯處地方。當時犯時。中等物價估計定罪。若計雇工錢者，一人一日為銀八分五釐五毫，其牛、馬、駝、騾、驢、車、船、碾、磨、店舍之類，照依犯時雇工賃值，計算，定罪，追還。賃錢雖多，各不得過其本價。謂船價值銀錢一十兩，卻不得追賃值一十一兩之類。

Lors de l'estimation d'un produit d'action illicite, c'est toujours en fonction du lieu, de la région, du crime, du moment où les faits criminels ont été commis et du prix moyen que l'on estime le prix des biens pour déterminer la peine. Si l'on estime le montant du salaire dû pour un travail, la journée de travail d'un homme est de 0,0855 onces d'argent ; s'il s'agit de bovins, chevaux, mules, ânes, voitures, bateaux, meules, auberges et autres biens de même nature, on se fonde sur la valeur du salaire ou du loyer au moment de la commission des faits criminels, pour le calcul du quantum de la peine et du bien à poursuivre pour restitution. Même lorsque le montant du loyer est élevé, il ne doit pas dépasser le prix du bien, cela veut dire que lorsque le prix du bateau est de dix onces d'argent, il n'est pas possible de revendiquer un loyer d'une valeur de onze.

其贓罰金銀，並照犯人原供成色，從實追徵入官給主。若已費用不存者，追徵足色。謂人原盜或取受正贓，金銀使用不存者，并追足色。

Lorsque le produit revendiqué est en or ou en argent, il est indistinctement poursuivi pour saisie au profit de l'administration ou du propriétaire conformément aux dépositions faites à l'origine sur le titre du métal et selon les faits avérés. S'il a déjà été consommé ou utilisé et qu'il n'existe plus, on poursuit pour saisie un métal pur, cela veut dire que si la personne a à l'origine volé, pris ou reçu un produit originel en or ou

<sup>3</sup> 正贓: selon SZQ, p. 69, le produit d'origine 原贓

<sup>4</sup> Le texte chinois contient le caractère 若, mais il semble qu'il y ait une erreur (cf. Philastre, p. 195). SZQ, indique qu'il y a cumul des deux hypothèses : 若正贓已費, 犯人身死, 則免追徵, 蓋贓是本犯花費, 人贓俱亡, 不得累及無辜賠償也. et qu'il n'est pas nécessaire de faire peser sur autrui l'obligation de restitution.

<sup>5</sup> C'est-à-dire si le produit existe mais que le criminel est décédé ou si le produit a été consommé mais que le criminel est vivant. Cf. SZQ, p. 69. 若犯人身死, 而正贓尚存; 或正贓雖費, 而犯人未死, 須還官主, 故曰餘皆徵之.

<sup>6</sup> Car il s'agit ici d'un produit virtuel (*xu zang* 虛贓).

en argent et l'a utilisé de telle sorte qu'il n'existe plus, il faut poursuivre un objet en métal pur.

### 條例/tiaoli 1

在京在外問過囚犯，但有還官贓物，值銀一十兩以上，及入官贓二十兩以上，給主贓三十兩以上，監追一年之上，勘實力不能完者，開具本犯情罪輕重，監追年月久近，贓數多寡，每於歲底彙題，請旨定奪。若不及前數及埋葬銀，監追一年之上勘實力不能完者，俱免追，各照原擬發落。

A la capitale et dans les provinces, lorsqu'un prisonnier déjà jugé doit restituer à l'administration un produit d'action illicite dont la valeur est égale ou supérieure à dix onces d'argent, s'est vu confisquer par l'administration un produit d'une valeur égale ou supérieure à vingt onces d'argent ou doit restituer au propriétaire un produit d'une valeur égale ou supérieure à trente onces d'argent, qu'il a été emprisonné plus d'un an afin d'en obtenir le versement et qu'il a été vérifié son incapacité à verser la totalité, il faut adresser un mémoire complet indiqué la gravité des faits criminels, la date et la durée de l'emprisonnement aux vues d'obtenir le versement, le montant du produit. Chaque fin d'année, les mémoires sont envoyés à l'empereur afin qu'il prenne une décision. S'il ne peut atteindre le précédent montant ou en cas d'indemnité funéraire, lorsque l'emprisonnement a duré un an et qu'il est dans l'incapacité de verser la totalité, on exempte toujours de poursuite et chacun sera puni conformément au jugement originel.

### 條例/tiaoli 2

凡州、縣自理贖鍰，歲底造冊申報按察司，布、按自理贖鍰，歲底冊報督撫，督撫歲底彙造清冊題報。刑部察核其承問各官，應開明罰贖人姓名，及所罰數目，曉示各該地方。如有以多報少及隱漏者，督撫參奏，以貪贓治罪。

En cas de rachats de peine décidés souverainement dans les sous-préfectures et districts, des registres sont établis chaque année et rapportés au commissaire provincial ; un registre des rachats de peine décidés souverainement par les intendants et commissaires provinciaux est rapporté chaque année au gouverneurs généraux et gouverneurs de province ; les gouverneurs généraux et gouverneurs de province les compilent dans un registre détaillé transmis par mémoire de routine. Le ministère des Peines examine et vérifie que chaque magistrat instructeur a dûment présenté avec clarté les nom et prénom et de la personne autorisée au rachat, le montant du rachat et a bien notifié le nom du lieu. En cas de déclaration inférieure au montant, dissimulation ou omission, les gouverneurs généraux et gouverneurs de province enclenchent une enquête disciplinaire pour détournement de produit d'action illicite.

### 條例/tiaoli 3

凡八旗應入官之人，令入各旗辛者庫，其內務府佐領人送入官者，亦照此例入辛

者庫。辛者庫人犯入官之罪者，照流罪折枷責結案。

Chaque fois que le foyer d'un homme des bannières est confisqué au profit de l'administration, il est placé comme esclave au service du fisc auprès des bannières. Lorsque le foyer d'homme d'une commanderie du Bureau du foyer impérial est confisqué au profit de l'administration, il est également conformément à cet article placé comme esclave au service du fisc. Lorsqu'un esclave du fisc commet un crime passible de la confiscation du foyer, il est jugé et punit de la cangue conformément aux dispositions relatives à la peine d'exil.

#### 條例/tiaoli 4

凡官役犯贓案內有虧短價值等項，追給原主。其詐騙逼勒者，被害人自行首告，亦追給原主。督撫、科道參發者，概追入官。

Lorsque dans une affaire un fonctionnaire ou un **garde** a minoré un prix ou commis d'autres faits de cette nature, il y a restitution au profit du propriétaire. En cas de tromperie ou de contrainte, si la victime a dénoncé d'elle-même, il y a restitution au profit du propriétaire ; si le gouverneur général, le gouverneur de province ou le censeur des circuits dévoile au terme d'une enquête disciplinaire, il y a alors toujours confiscation au profit de l'administration.

#### 條例/tiaoli 5

歸旗人員內有應追贓者，限五個月內，該督撫察明家產、人口造冊，并入解部，轉交該旗追贓。其任所有無私置房產，再限地方官六個月察明結報，後有隱匿發覺者，交部議處。

En cas de poursuite d'un produit d'action illicite d'une personne rattachée aux bannières, dans les cinq mois, le gouverneur général ou le gouverneur de province doit inspecter clairement le patrimoine familial, le nombre de personnes du foyer et faire des registres qu'il envoie au ministère, qui les transfère à la bannière afin que les biens soient poursuivis. Si celui chargé de la vérification indique qu'il n'y a aucune maison privée, le délai accordé au fonctionnaire local pour inspecter et envoyer un rapport est prolongé de six mois. Si par la suite une dissimulation est découverte, il faut transmettre au ministère au ministère pour sanction après délibération.

#### 條例/tiaoli 6

斷付死者之財產，遇赦不得免追。

En cas de confiscation du patrimoine d'un condamné à mort, même en cas de grâce il n'y a pas exemption de la poursuite des biens.

## 條例/tiaoli 7

虧空貪贓官吏一應追賠銀兩，該督撫委清查官產之員，會同地方官令本犯家屬將田房什物呈明時價，當堂公同確估，詳登冊記，申報上司，仍令本犯家屬眼同售賣完項。如有侵漁需索等弊，許該犯家屬并買主首告，將侵漁需索之官吏照侵盜錢糧及受枉法贓律治罪。

Lorsqu'il faut poursuivre l'indemnisation en argent par un fonctionnaire ou un employé qui a causé un déficit dans les comptes publics en détournant un produit d'action illicite, le gouverneur général ou le gouverneur de province charge un magistrat de procéder à l'inventaire du patrimoine du fonctionnaire fautif ; il ordonne conjointement avec le magistrat local à la famille du criminel de soumettre un rapport précis sur le prix courant des fonds, bâtiments et biens meubles divers, et lors de l'audience, l'estimation est confirmée publiquement puis inscrite en détails dans un registre et rapportée au fonctionnaire de l'échelon supérieur, puis on ordonne à la famille du criminel d'assister à la vente jusqu'à concurrence des sommes exigées. S'il y a prise illégale d'intérêts, extorsion ou autres malversations, les parents du criminel ainsi que l'acheteur des biens sont autorisés à dénoncer ces faits. Le fonctionnaire et l'employé coupable de prise illégale d'intérêts ou d'extorsion sont punis conformément aux dispositions sur le vol d'argent ou de grains par les surveillants de greniers [lǚ n°264] ou sur la concussion [lǚ n° 344].

## 條例/tiaoli 8

地方官吏有將入官田房私租於人者，除照數追賠外，仍照侵盜錢糧例治罪。其未經定例以前官吏有私租之處，免其治罪，按年照數賠補。其一應變賣什物俱勒限一年，眼同本犯家屬照數變賣，如逾限未變，器皿衣服仍於本地方勒變，一應金銀珠玉等物兌明分兩數目，造具清冊，眼同本犯家屬封固出具并無更換印甘各結，解交藩庫。遇有便員附搭解部，轉交[崇文門]變價。若有竊換等弊，許家人及旁人首告，加倍追賠，仍照侵盜錢糧例治罪。

Lorsqu'un fonctionnaire ou un employé local a loué dans un intérêt privé un fonds ou un bâtiment confisqué au profit de l'administration, outre la poursuite de l'indemnisation des sommes, il faut punir conformément aux dispositions sur le vol d'argent ou de grains par les surveillants de greniers [lǚ n°264]. Le fonctionnaire ou l'employé qui a loué privativement avant que le la ratification du présent article n'est pas puni mais doit indemniser en fonction du nombre d'années. Le délai pour vendre des biens meubles divers est d'une année ; la vente est réalisée en présence des membres de la famille du criminel jusqu'au montant de l'indemnisation. Si le délai est dépassé, les récipients, ustensiles et vêtements font l'objet d'une vente forcée sur le lieu même ; le montant des objets en or, en argent, bijoux et autres objets précieux est convertis précisément en onces, est inscrit sur des registres et en présence des membres de la famille du criminel, on appose les scellés, établit les certificats, on applique un sceau de « non-échange » et pour chacun on demande

une attestation formelle aux parties avant de les transmettre au fisc provincial. Si un fonctionnaire a transmis les biens au ministère, il faut les transférer à la porte de Chongwen afin qu'ils soient vendus. En cas de vol, échange ou autre malversation, on autorise les membres de la famille ou les témoins à dénoncer, l'indemnisation est portée au double et les faits sont punis conformément aux dispositions sur le vol d'argent ou de grains par les surveillants de greniers [lǚ n°264].

#### 條例/tiaoli 9

田房產業一經入官，即令本犯家屬將契券呈堂出業，該管官眼同原主秉公估定，開明價值，出示速售，有願買者即給與印照，不許原主勒索找價，仍令買主出具并假冒影射甘結存卷。如該管官縱容原主據占影射，將據占之家屬、影射之父兄俱照隱瞞入官財物律，坐贓治罪，該管官並該上司俱照例分別議處。如并無影射等弊，首告之人捏詞陷害，按律反坐。至所典房地及質當物件，勒限令原主取贖歸還。原本如逾限不贖，即開明原本價值出示招賣。

Une fois les fonds, bâtiments et biens confisqués au profit de l'administration, on ordonne à la famille du criminel de présenter au tribunal les titres de propriété. Le magistrat évalue les biens avec impartialité en présence de l'ancien propriétaire, exprime clairement le prix et indique vouloir rapidement vendre. Si un acheteur se manifeste, on lui donne un certificat muni d'un sceau. L'ancien propriétaire n'est pas autorisé à obtenir par la contrainte le bien par rachat du supplément de prix ; le cas échéant, on demande à l'acheteur de présenter la preuve de sa propriété et de signer une attestation formelle d'enregistrement frauduleux qui sera archivée. Si le fonctionnaire compétent a laissé l'ancien propriétaire prendre la possession frauduleuse du bien, les parents ayant pris la possession, les père et frères à l'origine de la fraude sont tous jugés sur le fondement de l'article relatif à la dissimulation des biens confisqués au profit de l'administration [lǚ n° 140] et condamnés pour détention de produit d'action illicite [lǚ n° 345]. Le fonctionnaire compétent ainsi que son supérieur hiérarchique sont sanctionnés après délibération chacun conformément à la loi. S'il n'y a pas de fraude ou autre malversation, le dénonciateur auteur d'une plainte mensongère dans l'intention de nuire est condamné conformément à la loi par rétorsion de peine. En ce qui concerne les bâtiments et terrains vendus à réméré et les biens meubles divers placés en gage, on oblige l'ancien propriétaire à racheter dans les délais afin de récupérer la pleine propriété. Si le bien n'est pas racheté dans les délais, on établit une liste claire des biens et de leur prix afin de chercher un acheteur.

#### 條例/tiaoli 10

八旗催迫侵貪銀兩，如逾限不完，將伊家產變價交官。若承變限滿尚無售主，照虧欠之數將家產估價入官抵項。其家產不能抵完者，該參、佐領等據實呈報，管旗都統等具奏，將本犯交部照原擬發落，現在家產盡行入官。

Si un sergent des Huit Bannières détourne une somme d'argent poursuivie à fin de restitution et qu'il ne la remet pas intégralement à l'expiration du délai, son patrimoine familial est réalisé et le prix donné à l'administration. S'il n'y a pas d'acheteur une fois le délai de réalisation atteint, le prix du patrimoine familial est estimé et est confisqué au profit de l'administration à hauteur du déficit des comptes publics pour le compenser. Le commandant et l'administrateur de la flèche doivent adresser un rapport conforme aux faits et l'administrateur de la bannière envoie un mémoire de routine. Le criminel est envoyé au ministère puis condamné conformément à l'incrimination d'origine, son patrimoine au jour de la condamnation est confisqué intégralement au profit de l'administration.

#### 條例/tiaoli 11

凡盜犯到案審實者，即將盜犯家產封記，候題結之日將盜犯家產變賠。如該犯之父、兄弟、伯叔知情分贓者，審明治罪，亦著落伊等名下追賠。倘有并無家產以及外來之人無從封記開報者，將案內各盜之家產除應賠本身贓物外，或有餘剩概行變價代賠。其有窩家之案，仍照例將窩家之財產一併賠補，取具事主領狀報部。倘有將無干之親族及並未分贓之親屬株連賠累者，該督撫查出，即行題參，交部議處。

A chaque fois que la culpabilité d'un voleur présenté au tribunal pour jugement est établie, le patrimoine du voleur est inventorié, placé sous scellés et l'on attend le jour de l'envoi du mémoire de jugement pour réaliser le patrimoine à vue d'indemnisation. Si le père, les frères aînés ou cadets, les oncles frères aînés ou cadets du père du criminel ont bénéficié du partage du produit de l'action illicite en connaissance de cause, qu'ils ont été jugés et condamnés, on ordonne également de poursuivre en leur nom propre l'indemnisation. Lorsque l'un n'a pas de patrimoine ou s'il n'y a pas eu d'inventaire et de mise sous scellés transmis par rapport pour une personne venue de l'extérieur, le patrimoine de ceux ayant commis les vols, une fois versée l'indemnisation qu'ils doivent par eux-mêmes pour le produit d'action illicite, s'il reste un supplément, est réalisé pour indemniser en place des autres. Dans les affaires comprenant un recéleur, conformément à la loi, le patrimoine du recéleur sert également à indemniser pour la part manquante. On demande alors au propriétaire une attestation, transmise au ministère. Si un membre du même clan sans lien avec l'affaire ou un parent n'ayant pas bénéficié du partage du produit est condamné solidairement à indemniser, le gouverneur général ou le gouverneur de province enquête, ouvre une enquête disciplinaire et transmet au ministère pour sanction après délibération.



## **Articles du DLCY.**

24-2

命案内減等發落人犯，應追埋葬銀兩，勒限一箇月追完，有物產可抵者，亦著於限內變交，如審係十分貧難者，量追一半給付屍親收領。若限滿勘實力不能完，將該犯即行發配，一面取具地鄰親族甘結，該地方官詳請督撫核實，咨請豁免。如有隱匿發覺者，地鄰人等均照不應重律治罪，地方官照例議處。

Dans les affaires d'homicide pour lesquels les auteurs ont bénéficié d'une diminution de degré de la peine et pour lesquels une indemnité funéraire doit être versée, il faut la poursuivre intégralement dans le mois. S'il y a des biens permettant de compenser la somme, on ordonne leur réalisation dans les limites du délai. Si l'instruction a permis d'établir que le coupable est extrêmement pauvre, on ne poursuit que la moitié, versée à la famille du défunt. Si à l'expiration du délai, l'examen des faits montre qu'il n'a pas la capacité de verser intégralement, le criminel est envoyé en exil et en même temps, on obtient des voisins et des parents du même clan une attestation formelle ; le fonctionnaire compétent adresse une demande de vérification de conformité au gouverneur général ou au gouverneur de province qui formule alors une demande d'exemption. Si des faits dissimulés sont découverts, les voisins sont punis sur le fondement de l'article relatif aux choses graves qu'il ne faut pas faire et le fonctionnaire local est sanctionné après délibération conformément à la loi.

## Glossaire :

強生事 : violences et créer des incidents.

逼取 : extorsion

求索 : sollicitation. La sollicitation s'apparente à la corruption passive, fait de demander une faveur en échange de l'accomplissement d'un acte (cf. *lü* n°349).

科斂 : collecte forcée.

還 : restituer, restitution.

還官 : restitution à l'administration

入官 : confiscation au profit de l'administration. Selon SZQ, le bien est à l'origine privé et est saisi au profit de l'administration (追收入官)

科斂 : collecte forcée.

雇工 : ouvrier ? Ouvrier domestique ? Le terme « travailleur gagé » doit être discuté car il peut signifier que le travailleur place son travail en gage d'une dette. Dans les dictionnaires juridiques du XIXe siècle, le gage est versé aux domestiques et le salaire aux ouvriers, c'est-à-dire celui qui travaille sur un ouvrage. Le domestique est celui qui reçoit un gage. L'un des problèmes est qu'il entre dans la *domus* du maître.

弓兵 : archer, sentinelle, surveillant. Selon SZQ, p. 498 巡檢職任巡察奸宄，故設有弓兵，專司盤詰。Jiang Yonglin : *constable*.

追 : revendiquer, ce qui signifie redemander en justice par action réelle un meuble qui nous appartient (Ferrière, *Dictionnaire de droit et de pratique*, Tome II, p. 533).  
Poursuivre (un bien).

徵 : saisie

價 : prix, estimation d'une chose, qui ne peut consister qu'en argent.

值 : valeur.

錢 : montant, somme à laquelle s'élève un compte, une dépense, une recette.

贓罰 : cf. *lü* n°138, désigne le produit d'une action illicite

按察司 : commissaire provincial (le commissaire est sous l'AR le juge ou toute autre personne à qui le roi confère le pouvoir de juger souverainement certaines affaires).  
Traduit sous le li 412-14 par **intendant de la justice**.

布政司 : intendant provincial (l'intendant Magistrat révocable créé au xvie siècle, placé à la tête d'une circonscription correspondant le plus souvent à une généralité, dans laquelle il représentait le pouvoir royal et avait des attributions administratives, financières et judiciaires).

辛者庫 : (ma. *Sin jeku jetere aha*), esclave du service du trésor, esclave du fisc. Les hommes des bannières condamnés à l'esclavage étaient privés de leurs droits et rattachés au Bureau des domestiques impériaux. Selon, Mark Elliot, *The Manchu way*, p. 462, l'expression signifie littéralement, « *eighteen-quarts-of-millet-eating slaves* ».

題結 : mémoire envoyé à l'échelon administratif supérieur une fois le jugement prononcé.

領催 : (ma. *bošokū*, mo. *qöqegči*) sergent. Traduit par Caporal en anglais par Mark Elliot. Placé tout au bas de la hiérarchie des bannières, sous le lieutenant (grade 6a), et sans grade, il n'est pas fonctionnaire.

變賠 : réalisation à vue d'indemnisation.

會同 : conjointement avec.

當堂 : lors de l'audience. N'a pas été traduit dans le tiaoli 412-14 (5 occurrences en tout dans le code).

需索 : extorsion.

田房 : fonds et bâtiments.

什物 : biens meubles divers.

甘結 : attester, attestation formelle.

影射 : fraude.

原主 : ancien propriétaire.